

■ **Société anonyme de la Tribune de Genève**, à Genève, CH-660-0003890-4, création, production et commercialisation de biens porteurs de communication, etc. (FOSC du 21.03.2007, p. 8). Les pouvoirs de Bolton Christopher sont radiés. Procuration collective à deux a été conférée à Bouchat Théo, de Sorvilier, à Pully.
Journal no 9564 du 23.07.2007
(04045474 / CH-660.0.003.890-4)